Les solutions de l'AIAD

Facilitateur de vie quotidienne des familles, des seniors et des handicapés par la prise en charge des tâches quotidiennes au domicile.

Prestations

Hygiène et confort :
Aide à la toilette simple, au lever, au coucher, à l'habillage, à la marche…

Tâches domestiques :
Entretien courant du logement, vaiselle, lavage du linge, repassage, vitres…

Alimentation :
Courses, préparation des repas, aide à la prise des repas…

Vie sociale :

Transport accompagné, promenades, compagnie, aide aux démarches administratives simples, conseil sur l'hygiène, la sécurité, la nutrition, écoute, soutien…

Petit bricolage, petit jardinage

Garde de nuit

Garde périscolaire

Fonctionnement

Un professionnel vient à votre domicile évaluer vos besoins et vous proposer des solutions sur mesure.

Conditions financières

Devis gratuit sans engagement après visite d'évaluation de vos besoins.

Les aides
Vous pouvez bénéficier de prises en charge :

- de votre caisse de retraite,
- des mutuelles,
- de la Sécurité sociale,
- du Conseil général, dans le cadre de l'aide sociale, l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) ou la PCH (Prestation de compensation du handicap).

Les frais d'aide à domicile ouvrent droit à une réduction d'imôt de 50%.

Services aux personnes à domicile - NF 311

Cette marque prouve la conformité à la norme NF X 50-056.
Elle garantit que le respect de la déontologie, l'accueil, l'analyse de la demande, l'élaboration de l'offre de service, le devis, le contrat, les dispositions pour l'intervention, les compétences des personnes, le suivi, le traitement des réclamations et l'analyse de la satisfaction du client sont contrôlés régulièrement par AFNOR Certification
11 rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France

Garanties

Personnel qualifié

L'AIAD assure un service de qualité, sélectionne et recrute un personnel compétent, expérimenté, aux références reconnues.

Disponibilité

En cas de maladie de votre aide à domicile, l'AIAD assure son remplacement et garantit la continuité du service.

Coordination

L'association assure et coordonne les différentes prestations. Elle fait l'interface entre le personnel et le client.

Suivi

L'association réévalue vos besoins en cas de modification de votre état de santé.

Délais rapides

Elle répond aux demandes dans les plus brefs délais.

Respect des droits

L'association respecte la Charte des droits et libertés de la personne aidée.

Confidentialité des informations

Vos informations sont gardées confidentielles. Vous pouvez accéder librement au dossier relatif à votre prise en charge.

Membre de l'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.
UNA

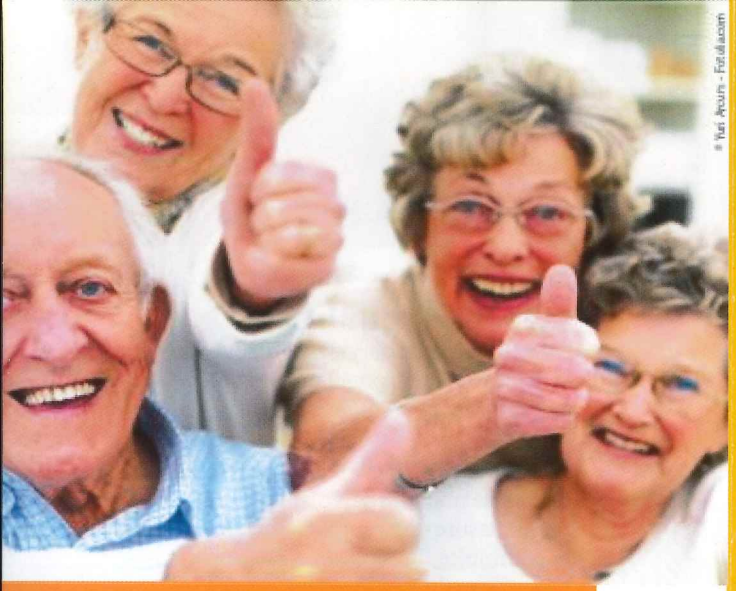

Vous êtes senior, vous voulez rester chez vous

Vous cherchez une personne pour vos tâches ménagères, faire vos courses, préparer vos repas, ou pour vos soins personnels.

Vous avez besoin qu'on vous installe des tringles à rideau, une étagère, ou que l'on tonde la gazon…

Vous êtes convalescent vous sortez d'une hospitalisation

Une aide pour le ménage et le repassage vous serait utile.

Vous êtes en situation de handicap

Une assistance pour les actes essentiels de la vie vous est nécessaire : lever, coucher, déjeuners, accompagnement à la vie sociale.

Heures d'ouvertures

Du lundi au vendredi
de 8 heures à 12 heures
et de 13 heures 30 à 17 heures.

Qui est l'AIAD ?

L'AIAD est une association loi 1901 sans but lucratif.
Elle est agréée services aux personnes.
Agrément simple et qualité n° R/131011/A/069/115.
Autorisation :ARCG-PID-2005-0016

Lieux d'interventions

RHÔNE
Ampuis,
Condrieu,
Échalas,
Les Haies,
Longes,
Loire sur Rhône,
Sainte-Colombe,
Saint-Cyr-sur-Rhône,
Saint-Romain-en-Gal,
Saint-Romain-en-Gier,
Tupin-et-Semons,
Trêves.

LOIRE
Chapelle-Villars,
Chavanay,
Chuyer,
Saint Michel-sur Rhône,
Pélussin,
Vérin.

aiad
Association Intercommunale d'Aide à Domicile

3 rue de la Croix - 69420 Condrieu
Fax : 04 74 54 73 22 - Tél. 04 74 59 52 04

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE

d'aide à domicile

Des professionnels
Des salariés diplômés
Des références
Disponibles 7 jours/7

PAR AFNOR CERTIFICATION
NF SERVICE

LE SERVICE DE SOINS INTERVIENT

- Au domicile de la personne
- Chez un parent
- Au domicile d'une famille d'accueil

POPULATION ACCUEILLIE

Conformément à l'article 1 du décret n°2004-613 du 25/06/2004 et de la circulaire du 28/02/2005 relatif au fonctionnement des SSIAD :

Le SSIAD de Condrieu est autorisé pour les personnes âgées de 60 ans et plus. Il dispose de 48 places

LES CINQ MISSIONS DU S S I A D

- Eviter l'hospitalisation lors de la phase aiguë d'une affection pouvant être traitée à domicile
- Prévenir ou retarder l'entrée en institution
- Faciliter ou hâter le retour à domicile
- Apporter une aide physique et psychologique
- Rompre l'isolement social ou affectif.

LE SERVICE DE SOINS A DOMICILE

- Ne fournit pas le linge
- Ne fournit pas le matériel à usage unique
- Ne fait pas le ménage
- Ne fait pas les courses.

LA NATURE DES INTERVENTIONS

Sur prescription médicale

Des professionnels diplômés assurent les interventions suivantes :

- Soins d'hygiène : par les aides soignantes (AS) sous contrôle des IDE du service
- Soins de nursing (toilette, shampoing, bain de pieds…)
- Prévention des risques (escarres, chu tes…)
- Conseils (alimentation, autonomie….)
- Surveillance (poids, pouls, hydratation,…)

Les soins techniques infirmiers (injection, pansement, prise de sang) sont assurés par l'infirmière (IDE) du service ou par les infirmières libérales conventionnées.

Les pédicures conventionnés, choisis librement par le bénéficiaire, assurent les soins trois fois par an.

Le coût de ces prestations est totalement pris en charge par la sécurité sociale. Aucun frais ne vous sera facturé.

L'accompagnement est réalisé en partenariat avec les professionnels de santé du secteur, et les structures sociales déjà en place.

- Maison du Rhône (MDR)
- Réseau gérontologique visage
- A.I.A.D (Aide ménagère, auxiliaire de vie)
- Mairies (Portage des repas, téléalarme).

L'EQUIPE DU SERVICE DE SOINS EST COMPOSEE DE :

- Une infirmière coordinatrice
- Une infirmière (IDE)
- Des aides soignantes(AS)
- Une secrétaire.

L'infirmière coordinatrice s'occupe des démarches administratives, évalue les besoins, planifie la fréquence et le nombre des interventions des aides soignantes, en accord avec la personne aidée et sa famille.

Elle travaille en relation avec les professionnels de santé du secteur dont vous avez besoin :

- Médecins (choisi librement par le patient),
- Infirmiers libéraux,
- Kinésithérapeutes,
- Orthophonistes,
- Pédicures,
- Dentistes,
- Société de location de matériel médical
- H.A.D

LES AIDES SOIGNANTES INTERVIENNENT AU DOMICILE :

LE MATIN de 7h30 à 12h00
LE SOIR de 16h30 à 19h30

Le bureau est situé à l'hôpital de Condrieu.

La secrétaire répond à vos demandes du Lundi au Vendredi entre 8H30 et 16H00

Un répondeur téléphonique est mis en place en dehors de ces horaires.

CENTRE HOSPITALIER

RN 86 69420 CONDRIEU

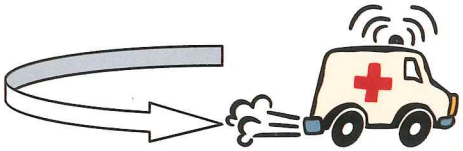

Service de Soins Infirmiers à Domicile

TEL 04 74 59 88 05

ssiad@hl-condrieu.fr

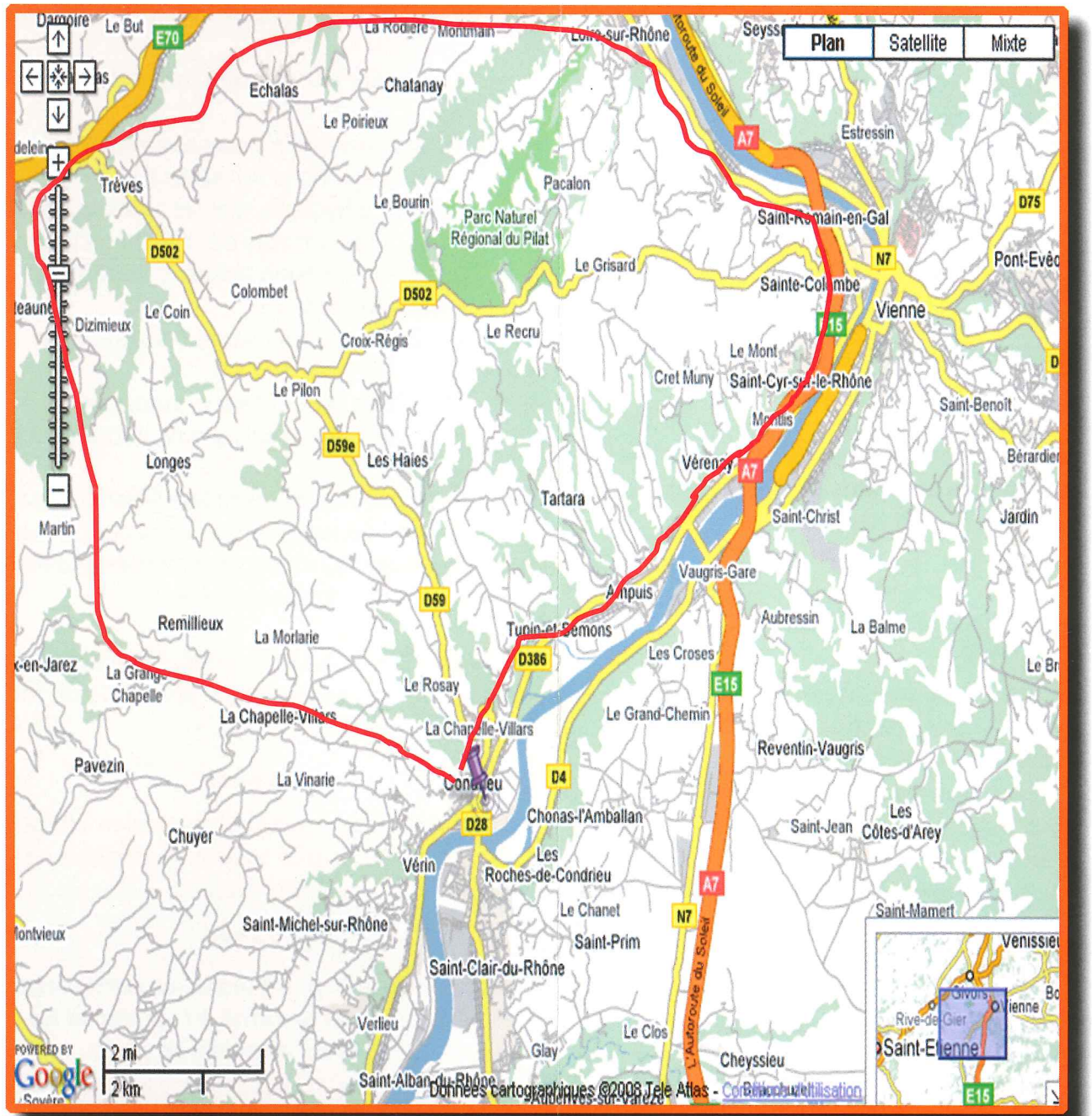

SECTEUR D'INTERVENTION